



LABEL PARC+ 2021 – 2023
11 parcs d'activités primés
à l'occasion de cette 4^e édition

À l'occasion de la 4^e édition des labels PARC+, dévoilés lors d'une visioconférence le 19 janvier 2022, mettant à l'honneur les parcs d'activités exemplaires dans la région, 11 parcs ont été récompensés dont 5 nouveaux lauréats et 6 renouvellements de labellisation.

Le Label PARC+ : impulsé par la politique économique de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et par son plan climat "une COP d'avance", ainsi que par les enjeux d'adaptation au changement climatique portés par l'ADEME, la DREAL, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'ARBE, le **Label PARC+** récompense les parcs d'activités engagés dans des démarches de qualité et de performance. Depuis 2019, le Département de Vaucluse s'est associé à la démarche régionale pour son dispositif de soutien, ECOPARC+.

Les critères : aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutter contre le gaspillage foncier, préserver et valoriser le paysage et la qualité de vie locale, favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire, améliorer le quotidien des salariés et des usagers.

3 niveaux de récompense : le niveau 3 est le plus exemplaire ; pour ceux qui n'atteignent pas encore le niveau 1 une reconnaissance « parc engagé » est allouée car un engagement encourageant a été démontré.

Durée du label : 3 ans, à l'issue desquels le lauréat peut renouveler sa candidature. C'est le cas cette année pour les lauréats de la 1^{ère} édition 2018-2020.

PALMARÈS 2021 - 2023 LABEL PARC+

Niveau 3 : [Technopole de l'environnement Arbois Méditerranée](#) • Aix-en-Provence [13]

Niveau 2 : [Parc d'activités du Bois de Grasse](#) • Grasse [06]

[Pôle d'activités du Puits Y.Morandat](#) • Gardanne [13]

[Parc d'activités de Plaine de Jouques](#) • Gémenos [13]

Niveau 1 : [Parc d'activités Val de Durance](#) • Sisteron [04]

[Parc d'activités de Villaret \(Pôle bois\)](#) • Saint-Martin-de-Queyrières [05]

[Pôle d'activités Toulon-Ouest](#) • Six-Fours-les-plages • Ollioules • La-Seyne-sur-mer [83]

Parc Engagé : [MIN Grand Marché de Provence](#) • Châteaurenard • Noves [13]

[Pôle d'activités Alpha](#) • La Penne-sur-Huveaune • Aubagne [13]

[Pôle d'activités Vitropole](#) • Vitrolles [13]

[Parc d'activités Saint-Joseph](#) • Le Thor [84]

CONTACTS PRESSE

ARBE – Alexandra Acca – a.acca@arbe-regionsud.org - 07 63 77 48 70 / Audrey Glorian – a.glorian@arbe-regionsud.org - 06 03 10 67 13
ACCES PRESSE – Sylvie Tarquini - starquini@accespresse.fr - 06 24 28 57 47 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :





**LANCEMENT DE LA 5^e ÉDITION
DU LABEL PARC+
POUR LES PARCS D'ACTIVITÉS**

Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 mars 2022
Pré-inscriptions avant le 22 février

Les candidatures pour la 5^e édition du label régional Label PARC+ seront ouvertes dès le 19 janvier à la suite de l'annonce des lauréats de l'édition précédente.

Qui peut participer ?

- > Une collectivité en charge de l'aménagement, de la gestion ou de la requalification d'un parc
- > Un aménageur
- > Une association d'entreprises

Comment participer ?

- > Rendez-vous sur arbe-regionsud.org : remplir la fiche de pré-inscription **avant le 22 février** puis **déposer le dossier de candidature avant le 31 mars 2022.**
- > En fin d'année, une cérémonie de remise des labels récompensera les parcs d'activités lauréats.

En savoir plus : <https://www.arbe-regionsud.org/20146-lancement-de-la-5e-edition-du-label-parc.html>

CONTACTS PRESSE

ARBE – Alexandra Acca – a.acca@arbe-regionsud.org - 07 63 77 48 70 / Audrey Glorian – a.glorian@arbe-regionsud.org - 06 03 10 67 13
ACCES PRESSE – Sylvie Tarquini - starquini@accespresse.fr - 06 24 28 57 47 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



LABEL PARC⁺ 2021 – 2023 LES LAURÉATS



Le Technopole de l'environnement Arbois Méditerranée à Aix-en-Provence [13] a confirmé son label niveau 3 : un technopôle exemplaire dans l'accompagnement de ses entreprises, situé au cœur de la pinède.

> **Le parc**

Le Technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée se positionne au 1^{er} rang Français et 4^e rang mondial des technopoles dédiés à l'environnement et aux Cleantech. Sur ses 75 ha, il accueille plus de 110 entreprises, 11 laboratoires de recherche, 3 plateformes technologiques, 5 centres d'enseignement supérieur, 4 Pôles de Compétitivité, une pépinière d'entreprises et tout un écosystème de structures d'aide à l'innovation. Il englobe le secteur du Petit Arbois ainsi que le parc du Tourillon. La candidature ne concerne que le secteur du Domaine du petit Arbois qui a été lauréat du **Label PARC⁺ Niveau 3** lors de l'édition 2018 – 2020.

> **La démarche**

Le secteur du Petit Arbois du Technopole de l'environnement Arbois Méditerranée se situe au sein d'un ancien sanatorium dont les bâtiments ont été réhabilités et complétés par de nouveaux bâtiments bioclimatiques de grande qualité environnementale, en préservant au mieux le massif forestier dans lequel il s'insère. Le Technopole de l'Arbois a été pionnier en matière de préservation de l'environnement en étant un des premiers parcs d'activités certifiés ISO 14001.

Le parc d'activités du petit Arbois conserve son **Label PARC⁺ niveau 3** pour la période 2021 – 2023.

> **Les actions qui ont séduit le jury**

> La création d'un **club d'entreprises** et d'un **comité d'implantation** permettant la plus grande implication des entreprises dans l'animation du parc et la sélection des nouveaux implantés > Un positionnement au **4^e rang mondial** des Technopoles dédiés aux Cleantech récompensant un positionnement économique bien marqué et porté politiquement > Un **accompagnement** exemplaire des entrepreneurs tout au long de leur parcours, y compris en dehors du Technopole > Un grand nombre **d'animations économiques** et inter-entreprises > La mise en place d'un **réseau social Slack** pour faciliter les échanges inter-salariés sur le Technopole > Des **bâtiments bioclimatiques** bien intégrés dans leur environnement naturel et des « beaux objets » architecturaux (qui auraient pu s'engager dans une labellisation type Bâtiments Durables Méditerranéens), dont un certain nombre de bâtiments à valeur patrimoniale réhabilités (ancien sanatorium) > La **rénovation de l'éclairage** public avec passage aux leds > Le lancement du **challenge « zéro bouteille plastique »** > Le renouvellement d'un **dispositif de lutte contre les incendies** par brumisateurs > La participation à l'**expérimentation « achats innovants » des marchés publics.**

Structure lauréate : Métropole Aix-Marseille-Provence



Contact :

> Métropole Aix-Marseille-Provence | Conseil de Territoire Pays d'Aix > Technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée > **Frédéric GUILLEUX** > Directeur >
06 12 60 49 09 > frederic.guilleux@ampmetropole.fr



LABEL PARC+ 2021 – 2023 LES LAURÉATS

**Le parc d'activités du Bois de Grasse [06] progresse et atteint le label niveau 2 :
une dynamique d'actions portées par l'ensemble des parties-prenantes du parc.**

> **Le parc**

Le parc de 21 ha représente environ 80 entreprises et 1 200 collaborateurs, entre le centre-ville de Grasse et l'entrée de la voie rapide menant à Cannes. La zone est marquée par la prédominance des secteurs des arômes et parfums, mais regroupe également différents secteurs tels que le BTP, le commerce automobile, l'entreposage et le stockage... L'association d'entreprises EBG anime ce parc à travers différentes commissions thématiques et porte une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale. Le parc d'activités des Bois de Grasse est lauréat du **label PARC+** niveau 1 depuis l'édition 2018-2020.

> **La démarche**

Bois de Grasse est une zone d'activités qui séduit, tant par son cadre que par le dynamisme de l'association d'entreprises - EBG. Celle-ci anime le parc à travers différentes commissions thématiques, dans lesquelles participent activement autant les chefs d'entreprises que les salariés. La coopération est particulièrement étroite entre l'association d'entreprises, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes-Maritimes. Cette coopération a permis de déployer des actions ambitieuses.

Au niveau de l'environnement, le parc souhaite aujourd'hui aller plus loin dans ses ambitions, notamment sur l'enjeu de la biodiversité. Il ambitionne de faire de ce parc d'activités le 1^{er} parc d'activités à biodiversité positive. Le parc d'activités a été lauréat du 1^{er} Appel à Projet GREEN DEAL 06 pour réaliser ce projet.

Le parc d'activités progresse en 2021 et obtient le **Label PARC+ niveau 2**, pour la période 2021 – 2023.

> **Les actions qui ont séduit le jury**

> **Une coopération étroite** entre l'EPCI, l'association d'entreprises et la CCI > Le recrutement par l'association **d'un coordinateur** qui permet de développer les actions > Un engagement de l'association d'entreprises dans la **charte Zéro Déchet Plastique « Partenaire »**, ainsi que dans le **réseau régional Écologie Industrielle et Territoriale** > Une implication forte des chefs d'entreprises ainsi que des salariés dans la vie du parc > **Un engagement** du parc auprès des structures locales de **l'Économie Sociale et Solidaire** > **Une volonté affichée d'aller plus loin dans l'ambition environnementale** et notamment sur l'enjeux biodiversité, qui reste toutefois à concrétiser > Un nouveau site internet clair > **L'adoption d'un nouveau PLU** dont les règles facilitent la densification sur le parc d'activités > Une signalétique nette et mise à jour annuellement > **L'organisation de nombreuses activités sportives** à destination des salariés favorise le lien inter-salariés et le bien-vivre au travail > **Une participation active** du président de l'association d'entreprises au club des entrepreneurs du territoire > La mise en place d'une plateforme des produits et services fournis par les entreprises du parc.

Structures lauréates : Association d'Entreprises du Bois de Grasse, CAPG – Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse



Contacts :

> Association des Entrepreneurs du Bois de Grasse – EBG > **Hadrien AIZPURU** > Coordinateur > 06 79 48 19 04 > coordination@asso-ebg.fr

> Communauté d'Agglomération Pays de Grasse > **Valérie DEVIC ROUILLIER** > Chargé de relations et de projets d'entreprises des parcs d'activités > 06 34 50 56 87 > vdevic@paysdegrasse.fr



LABEL PARC⁺ 2021 – 2023 LES LAURÉATS

Le pôle d'activités du Puits Yvon Morandat à Gardanne [13] progresse et atteint le label niveau 2 : un beau projet de réhabilitation d'une friche minière en parc à énergie positive.

> **Le parc**

Portée par une volonté politique forte, la revitalisation de cette friche minière (fermée en 2003) en Pôle d'activités constitue un projet majeur du territoire : objectif visé d'un millier d'emplois dans des entreprises innovantes ; un site engagé dans la production d'énergies renouvelables profitant des eaux d'ennoyage de la mine ; un site démonstrateur d'innovations sociales et technologiques.

Le Pôle Y. Morandat s'est engagé dans le parcours « Parc Engagé » dès l'édition 2018-2021. Il était alors en phase de création par requalification du site minier. Il candidate cette année pour son renouvellement, alors que les premières entreprises sont en activités tant dans l'hôtel d'entreprises aménagé par réhabilitation d'un bâtiment minier existant, que sur les parcelles vendues.

> **La démarche**

Le projet présenté à notre jury dès 2018 en phase de conception affichait de belles ambitions avec un niveau d'exigence qui s'est maintenu jusqu'à ce stade de réalisation.

La requalification du Puits Morandat est remarquable au niveau du bâti, avec la conservation et la réhabilitation des anciens bâtiments de la mine, dans une démarche de préservation du foncier qui s'accorde avec les objectifs de Zéro Artificialisation Nette.

Des aménagements de voiries pour ouvrir de nouveaux accès et l'aménagement de pistes cyclables reliées au centre-ville et à sa gare SNCF permettent une meilleure connexion du parc à la ville.

Le jury attribue au Pôle d'activités Yvon Morandat le Label **PARC⁺ niveau 2** pour la période 2021-2023.

> **Les actions qui ont séduit le jury**

> La conservation d'un **patrimoine bâti minier** lié au territoire > Un **mix énergétique** remarquable basé sur un réseau de géothermique (eaux d'ennoyage de la mine) et une production photovoltaïque (au total : 86% d'en consommées sur parc) > Des bâtiments neufs en **démarche BDM** - Bâtiments Durables Méditerranéens - imposée avec un minimum de **niveau argent** pour les plus récents > Une **commission d'agrément** pour les acquéreurs, mais également dans le futur pour les reventes > Une **trame verte** renforcée avec plantation d'arbres et arbustes adaptés au climat > Un aménagement en restanques qui **s'adapte aux contraintes du site** et conserve les vues sur la montagne Sainte-Victoire.

Structures lauréates : SEMAG – SEM d'Aménagement de Gardanne et sa région, Ville de Gardanne, Métropole Aix-Marseille-Provence – Conseil de Territoire Pays d'Aix



Contact :

> SEMAG > **Rémi LINGUEGLIA** > Chargé d'opérations > 06 37 71 78 03 > remi.lingueglia@semag13.com

LABEL PARC⁺ 2021 – 2023 LES LAURÉATS



Le parc d'activités Plaine de Jouques à Gémenos [13] atteint dès sa première candidature le niveau 2 : un exemple de gestion alternative des eaux pluviales avec une faible imperméabilisation des sols.

> **Le parc**

Le parc d'activités Plaine de Jouques (communément appelé parc d'activités de Gémenos) créé en 1990 est une zone de 80 ha dans un cadre environnemental de qualité et bénéficie d'une situation géographique et urbanistique favorable à l'activité économique. Il regroupe 275 entreprises de taille et d'activités diversifiées (l'industrie représente 50% des emplois salariés), avec une grande stabilité des entreprises présentes.

La gestion et l'animation du parc sont réalisées depuis sa création par une association de propriétaires, l'APAGE.

> **La démarche**

Le parc d'activités de Gémenos est remarquable dans sa gouvernance, avec une coopération sur la durée entre la commune et l'association de propriétaires (ASL ouverte aux entreprises occupantes), mais également la Métropole et les acteurs économiques du territoire élargi. L'intégration dès sa création dans les années 90 de critères environnementaux et le souci de l'équilibre entre centre-ville et parc d'activités se traduit par un "bien-vivre" dans son parc d'activités. Le choix d'aménagement d'origine a été d'avoir une gestion durable des eaux pluviales et de favoriser la présence d'espaces verts y compris dans les lots privés.

L'association montre une belle dynamique avec notamment des actions d'achats mutualisés et de facilitation. Elle s'investit dès 2008 dans l'association Mobilidées porteuse du PDIE à l'échelle d'un territoire élargi qui se traduit notamment par l'arrivée prochaine d'un Bus à Haut Niveau de Service. Le parc bénéficie de plusieurs services concentrés tels que restauration, crèche inter-entreprises, hôtel et autres commerces.

Le jury attribue au Parc d'activités de Plaine de Jouques (couramment appelé Parc d'activités de Gémenos) le **Label PARC⁺ niveau 2** pour la période 2021 – 2023.

> **Les actions qui ont séduit le jury**

> Une participation record des **parties prenantes** lors de la visite (18 personnes) qui traduit une très bonne coopération et une association dynamique > La prise en compte dès la création des **enjeux environnementaux** et un **périmètre délimité** (pas d'extension prévue) pour conserver le bon équilibre centre-ville/parc d'activités > Un parc propre et agréable avec une **signalétique** claire et régulièrement mise à jour > Une démarche préventive sur le **risque inondation** : réseau de noues/lagune exemplaire et action pilote menée avec l'association Resilience > Des **actions mutualisées** sur la collecte des déchets et l'arrivée de la fibre.

Structures lauréates : ASL du Parc d'Activités de Gémenos – APAGE, Métropole MPM – CT Marseille Provence, Mairie de Gémenos



Contacts :

- > APAGE > **Soizic FRANCOIS** > Chargée de mission et d'animation > 06 61 43 37 26 > contact@gemenos.org
- > Ville de Gémenos > **Antoine BUTTIGIEG** > adjoint au maire, délégué à l'emploi et à l'économie > 06 45 71 32 44 > abuttigieg@mairie-gemenos.fr
- > Métropole Aix-Marseille-Provence – Conseil de Territoire Marseille Provence > **Laure MILLET** > Développeur économique territorial / Direction Développement des Entreprises et de l'offre territoriale > 06 32 87 51 02 > laure.millet@ampmetropole.fr



LABEL PARC+ 2021 – 2023 LES LAURÉATS

Le parc d'activités Val de Durance à Sisteron [04] conserve son label niveau 1 : un parc qui produit toujours plus d'énergies photovoltaïques !

> Le parc

Au nord de Sisteron, ce parc a pour vocation à accueillir des activités industrielles, commerciales, agroalimentaires et tertiaires. Le parc est en extension avec un secteur à vocation économique et commercial. La production d'énergies renouvelables est un marqueur de ce parc avec à ce jour une superficie de 25 000 m² de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture et en façade (surface totale multipliée par 5 en 3 ans), ainsi que 16 ha de centrale au sol, soit une production annuelle d'électricité équivalant à la consommation de 15 000 habitants.

Le Parc d'activités de Sisteron-Val de Durance est lauréat du **Label PARC+ niveau 1** depuis l'édition 2018-2020.

> La démarche

Ce parc d'activités est un parc structurant pour le territoire du sisteronais-Buëch mais également pour le département des Alpes de Haute-Provence. Il a ainsi été fait le choix lors de sa création d'avoir une structure dédiée, la SEM de Sisteron, pour son aménagement et sa gestion. La SEM est aujourd'hui un réel interlocuteur pour les entreprises.

La production d'énergie photovoltaïque est le point remarquable de ce parc, avec une très belle qualité d'intégration des panneaux en toiture comme en façade. Entre les principaux pôles de vie du parc un axe propice aux déplacements en modes doux offre un potentiel de développement. Des animations et services aux entreprises commencent à se développer. Le déploiement et structuration de cet axe représentent un vrai potentiel pour créer une dynamique inter-entreprises sur ce parc d'activités.

Le Parc d'activités Sisteron-Val de Durance conserve son **Label PARC+ niveau 1** pour la période 2021-2023.

> Les actions qui ont séduit le jury

> Création en cours d'un **club d'entreprises** EVAD Affaire qui sera ouvert aux entreprises de ce parc ainsi qu'à celles de la Zone d'Activités Économique voisine > **L'offre immobilière d'entreprise de la SEM** est variée, dans des bâtiments de qualité > Le parc offre un **cadre paysager** de qualité, avec beaucoup d'espaces verts arborés, notamment dans la partie plus ancienne du parc > Un **espace de pique-nique / détente** qui participe au « bien-vivre » du parc > Les bâtiments de la SEM présentent une belle qualité architecturale avec une **intégration particulièrement réussie des panneaux photovoltaïques en façade**. La production d'énergies renouvelables sur l'ensemble du parc est remarquable avec une équivalence de la consommation d'une ville de 15 000 habitants > Une **faible imperméabilisation** des sols dans le sous-secteur industriel > De nombreuses **bornes de recharge** pour véhicules électriques disponibles sur le parc > Mise en service d'une **micro-crèche** et projet d'une seconde.

Structures lauréates : Communauté de Communes Sisteronais-Buëch, SEM de Sisteron



Contact :

> SEM de Sisteron > **Marianne DIDIER** > Directrice > 04 92 33 18 00 > sem@sisteron.fr



LABEL PARC⁺ 2021 – 2023 LES LAURÉATS

**Le parc d'activités de Villaret (Pôle Bois) à Saint-Martin-de-Queyrières [05] atteint le niveau 1 :
une pôle dédié à la filière Bois qui se concrétise.**

> **Le parc**

Il s'agit d'un projet engagé en 2019 pour l'aménagement d'un Pôle d'activités d'1,4 ha dédié à la filière Bois. Il se situe sur un délaissé agricole entre route nationale, voie ferrée et Durance, à proximité immédiate d'autres zones artisanales ou commerciales. L'aménagement a été finalisé à l'automne 2021. Sur les 12 parcelles disponibles, 10 ont déjà été attribuées à 7 entreprises de la filière bois dont 2 entreprises sont déjà en activité, et 2 autres sont en cours de construction de leur bâtiment. Les autres sont sous compromis de vente.

Le Parc d'activités Le Villaret (Pôle Bois) s'est engagé dans la démarche **PARC⁺** depuis l'édition 2018-2020, avec initialement une reconnaissance « Parc Engagé » du fait d'être alors en création.

> **La démarche**

Entre 2018 et 2021 le projet a su garder sa direction avec un engagement territorial fort et une créativité notable à l'échelle de ce type de territoire rural. Au niveau de l'accompagnement des entreprises et du développement économique, une belle ambition est voulue pour le site, avec un niveau qualitatif inédit à l'échelle d'une communauté de communes.

Les entreprises étant de la filière bois, les bâtiments sont pour la plupart en auto-construction avec une utilisation du bois en ossature et/ou bardage. Mais également des techniques patrimoniales sont utilisées dans les aménagements des parcelles privées (différents exemples de soutènements notamment, favorables à la biodiversité).

Le Parc d'activités Le Villaret (Pôle Bois) atteint désormais le **Label PARC⁺ niveau 1** pour la période 2021-2023.

> **Les actions qui ont séduit le jury**

> **Cession à l'euro symbolique** du terrain par la commune à la Communauté de Communes afin de maîtriser le prix de vente > Constitution d'un **comité d'agrément multipartenaires** pour le maintien de la vocation et l'accompagnement des entreprises > Des animations, formations et autres services proposés par le service économique de la Communauté de Communes aux entreprises du territoire, notamment à travers la **pépinière intercommunale Lucéo** > Le service éco fait preuve de créativité en développant des offres de formation par **visioconférence** sur la pépinière Lucéo > Un aménagement qui répond aux besoins d'une **filière Bois** stratégique pour ce territoire > Les bâtiments des entreprises sont pour la plupart en **auto-construction** avec une utilisation du bois en ossature et/ou bardage. Mais également des **techniques patrimoniales** sont utilisées dans les aménagements des parcelles privées (différents exemples de soutènements) > Le **mobilier urbain** présente également une belle qualité de réalisation en valorisant le bois et les techniques locales.

Structures lauréates : Communauté de Communes du Pays des Écrins



Contact :

> Communauté de Communes du Pays des Écrins > **Julien LAFFONT** > chargé de mission développement économique > 09 70 22 02 75 > j.lafont@cc-paysdesecrins.com



LABEL PARC⁺ 2021 – 2023 LES LAURÉATS

Le pôle d'activités Toulon-Ouest à Six-fours-les-plages / La Seyne-sur-mer / Ollioules [83] conserve son niveau 1 : une gouvernance harmonieuse et exemplaire.

> **Le parc**

Ce vaste territoire économique regroupe sur 800 ha situés à l'Ouest de Toulon sur les communes d'Ollioules, la Seyne-sur-mer et Six-Fours-les-plages, un ensemble de 14 zones d'activités, aussi diverses que variées, dont : Le Technopôle de la Mer ; Piédardant ; Quiez ; La Cagnarde ; Camp Laurent ; Brégaillon ; Jean Monnet Sud ; Jean Monnet Nord ; Les Playes ; La Millonne ; Prébois ; Léry ; et des secteurs situés hors zones d'activités.

Volonté de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et de l'association d'entreprises ADETO de structurer une offre d'accueil d'entreprises autour d'une notion de pôle, la candidature porte sur cet ensemble.

Le Pôle d'activités de Toulon-Ouest est lauréat du **Label PARC⁺ niveau 1** depuis l'édition 2018-2020.

> **La démarche**

Comme lors de la précédente candidature, l'animation reste le point fort de ce pôle d'activités. Elle s'est renforcée notamment par le développement d'un partenariat avec l'enseignement (Université, Greta, Lycée...).

La gouvernance harmonieuse de ce vaste territoire est assurée par la métropole et l'association d'entreprises. Cette dernière fait preuve d'un grand dynamisme et s'engage dans de **nombreux projets partenariaux** (tels que micro-cartographie, réseau régional de l'Écologie Industrielle et Territoriale, etc).

Le choix est assumé de faire porter la candidature sur ce vaste ensemble hétérogène. La volonté est de marquer ce territoire et unifier plus de 14 parcs d'activités dans un **pôle d'activités**, avec un effet d'entraînement qualitatif qui peut être donné par le Technopole de la mer.

Des aménagements ont été réalisés pour faciliter l'accessibilité et la fluidité à l'intérieur du pôle. Des projets sont en cours pour améliorer l'utilisation des modes doux et des transports en commun.

Le Pôle d'activités Toulon-Ouest conserve son **Label PARC⁺ niveau 1** pour la période 2021 – 2023.

> **Les actions qui ont séduit le jury**

> Une belle **coopération entre la Métropole et l'association d'entreprises** > Une volonté de marquer le territoire en **Pôle d'activités**, avec un effet d'entraînement par le Technopole de la mer, de tout un tissu urbain et économique > L'ADETO est engagée dans de **nombreux projets** innovants (micro-carto de l'ARBE, Sud Foncier Eco, réseau Écologie Industrielle et Territoriale, etc.) > L'ouverture d'un **coworking** porté par l'ADETO > De nombreux autres projet en cours ou à venir : la structuration d'une ou plusieurs solutions Biodéchets, plateforme covoiturage (avec oxycar), potentiel photovoltaïque, etc. qui témoignent d'un **dynamisme** intéressant > **Réaménagement fer** de la zone portuaire du Bregaillon.

Structures lauréates : Métropole TPM – Toulon Provence Méditerranée, Association ADETO



Contacts :

> Toulon Provence Méditerranée > **Franck DEMARS** > chargé de mission espaces d'activités > 04 94 93 70 61 > fdemars@metropoletpm.fr

> Association ADETO > **Laure ROSSOGLIO** > chargée de mission développement durable > 04 94 63 16 08 > contact@adeto.fr

LABEL PARC⁺ 2021 – 2023 LES LAURÉATS



Le MIN Grand Marché de Provence à Châteaurenard / Noves [13] obtient la reconnaissance Parc Engagé : un redéploiement pour un Marché d'Intérêt National engagé dans le développement durable.

> **Le parc**

Le programme d'aménagement du futur MIN Grand Marché de Provence situé sur les communes de Châteaurenard et Noves comprend : un Pôle Logistique de 7 ha (livraison 2022) sur une friche industrielle de la zone des Iscles, un Pôle Transformation des produits Bio et locaux (et formations) de 4 ha (livraison 2023) sur une friche industrielle de la zone des Grands Vignes et la création d'une nouvelle zone de 35 ha qui constituera le Cœur de MIN (livraison 2024) où sera relocalisé le carreau des producteurs actuellement en centre-ville. Ce triptyque d'aménagement constituera le Grand Marché de Provence. L'ambition est de créer 1300 emplois en 5 ans.

> **La démarche**

Le projet de relocalisation du MIN du Grand Marché de Provence est cohérent et porteur pour la filière agro-alimentaire locale. La dernière mouture du projet optimise l'étalement urbain par : la limitation de la surface consommée, le renouvellement urbain, l'intégration paysagère, la forte prise en compte des enjeux de développement durable, et l'apaisement des circulations dans le centre-ville.

Le foncier et l'immobilier sont maîtrisés par des baux emphytéotiques. Les ambitions sont élevées dans la performance des futurs bâtiments. Dans le Cœur de MIN une attention particulière est apportée sur la valorisation paysagère du foncier utilisé, la création d'une ceinture verte et l'engagement dans la démarche BiodiverCity. Le cluster Actium Grand Marché de Provence fédère une majorité des acteurs de la filière agroalimentaire, de la production au négoce en passant par la logistique, la transformation, les services, etc. Il mène des actions pour attirer et faciliter l'installation des futurs occupants du MIN.

L'ambition portée par l'ensemble des parties prenantes est très prometteuse. C'est un projet qui trouve toute sa place dans le parcours PARC⁺ et se voit proposer la reconnaissance "Parc Engagé" pour la période 2021-2023.

> **Les actions qui ont séduit le jury**

> Un **copil partenarial** large et coordonné pour la conception et le portage du projet > La délocalisation du cœur de MIN et le regroupement avec 2 pôles complémentaires pour un projet cohérent, **favorisant les interactions et optimisant les déplacements** de marchandises > La **requalification** d'une partie de zone existante et **consommation d'une surface agricole réduite au minimum**, avec compensation > Le maintien d'une **bande paysagère tampon** et la préservation de **noeux et canaux existants** > La **maîtrise foncière** par la SPL (baux emphytéotiques) > La création de **nouveaux services mutualisés**, notamment pour les chauffeurs PL > Des **bâtiments labellisés Bâtiments Durables Méditerranéens** avec un **niveau argent minimum** > L'aménagement **d'ombrières photovoltaïques** > Un projet de **navettes propres** pour le transport de marchandises (derniers km).

Structures lauréates : Communauté d'agglomération Terre de Provence Agglomération, SPL du Grand Marché de Provence, Association Actium Grand Marché de Provence



Contacts :

- > Actium Grand Marché de Provence > **Gilles BERTRAND** > Directeur > 06 20 76 38 59
> actiumgmp@outlook.fr
- > SPL Grand Marché de Provence > **Jérémie BECCIU** > Directeur > 06 19 65 08 36
> directeur@min-chateaurenard.com
- > Terre de Provence Agglomération > **Yannick ZABOTTO** > Chargé de développement économique > 04 90 20 59 00 > promotion.mde@terredeprovence-agglo.com

LABEL PARC⁺ 2021 – 2023 LES LAURÉATS



Le pôle d'activités Alpha à Aubagne / La Penne-sur-Huveaune [13] obtient la reconnaissance Parc Engagé : une association dynamique pour structurer un véritable pôle d'activités.

> Le parc

Avec 97 ha aux portes de Marseille, le Pôle Alpha bénéficie d'un emplacement géographique stratégique amplifié par une desserte autoroutière et ferroviaire et la présence d'une gare SNCF au cœur de la zone. On y compte environ 600 entreprises pour plus de 4500 salariés, sur des secteurs d'activités variés (service aux entreprises, industrie et commerce). Il se caractérise par un développement le long de l'Huveaune depuis les années 70 de plusieurs petites zones industrielles aujourd'hui unifiées et animées par l'association d'entreprises du Pôle Alpha.

> La démarche

Le Pôle d'activités montre une belle coopération entre l'association d'entreprises, les 2 communes et le Conseil de Territoire, formalisée dans sa gouvernance, ce qui est un point très encourageant pour sa dynamique.

L'association d'entreprises créée en 2009 est aujourd'hui bien identifiée comme l'interlocuteur privilégié des acteurs économiques. Elle a su apporter une unification des zones d'activités historiques par la reprise de la signalétique notamment en entrées de zone, l'engagement de réflexions sur la mobilité et les déplacements en modes doux ou transports en commun, la rédaction d'un annuaire d'entreprises et de nombreuses animations, notamment autour de l'emploi. L'Huveaune qui traverse la moitié sud du Pôle Alpha offre un potentiel de valorisation future dans l'approche de renaturation d'une vallée verte.

La performance du parc ne suffit pas encore à ce stade pour l'atteinte du Niveau 1 de la labellisation **PARC⁺**, mais le jury propose au Pôle Alpha la reconnaissance « Parc Engagé » pour la période 2021 – 2023.

> Les actions qui ont séduit le jury

> Une **bonne coopération** entre la Métropole, les 2 communes et l'association d'entreprises > Un effet d'entraînement qui ne manquera pas de faire progresser le Pôle Alpha, par les échanges avec les autres associations d'entreprises du territoire via **T2R et Mobilidées** > Le renouvellement des **éclairages led** sur Alpha Sud et en cours sur Alpha nord > Réaménagement de trottoirs en **résine perméable** > Une **proximité du centre-ville** qui facilite l'accès aux services pour les salariés > La présence d'une **gare SNCF au cœur du Pôle** qui est un atout pour la mobilité.

Structures lauréates : Association d'entreprises Pôle Alpha, Métropole MPM – CT Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Ville de la Penne-sur-Huveaune, Ville d'Aubagne



Contacts :

- > Association Pôle Alpha > **Mathieu MOULINS** > Chargé de missions et d'animation > 06 03 27 81 21 > contact@polealpha.com
- > Métropole Aix-Marseille-Provence – Conseil de Territoire Pays d'Aubagne et de l'Étoile > **Marie-Hélène IPPOLITO** > Chef de service Economie Emploi Insertion > 04 42 62 85 34 > marie-helene.ippolito@ampmetropole.fr
- > Ville d'Aubagne > **Jean-Marc BONINO** > Directeur des services techniques > 04 42 18 18 24 > jean-marc.bonino@aubagne.fr
- > Ville de La Penne-sur-Huveaune > **Dominique POLI** > Directeur Général des Services > 04 91 88 44 00 > dgs@mairie-lapennesurhuveaune.fr



LABEL PARC+ 2021 – 2023 LES LAURÉATS

Le pôle d'activités Vitropole à Vitrolles [13] obtient la reconnaissance Parc Engagé : la force des associations d'entreprises pour porter des actions mutualisées

> Le parc

Le Pôle d'activités de Vitropole regroupe les 2 zones mitoyennes des Estroublans et de l'Anjoly à Vitrolles.

L'association Vitropole, association des propriétaires (ASL) et l'association Vitropole entreprendre, association d'entreprises propriétaires ou non, assurent en partie la gestion et l'animation de ce site.

Les secteurs d'activités majoritairement représentés sont le BTP, l'industrie et le transport/logistique. D'où un besoin de surfaces de lot important.

> La démarche

Cette zone d'activités constitue un potentiel économique fort du territoire. Zone historique des années 50, elle a su conserver son caractère industriel.

Les associations Vitropole et Vitropole Entreprendre montrent une belle dynamique et une bonne coopération avec la commune. Cette double association ASL / Loi 1901 est incontournable sur le pôle et est clairement identifiée comme l'interlocuteur privilégié des entreprises et de la collectivité. Elle joue un rôle important aux côtés des entreprises dans le domaine de l'emploi de façon à maintenir l'attractivité économique de cette zone (annuaire des entreprises, forums de l'emploi, partenariat pour les stages, etc.). Elle permet également de fédérer les entreprises autour de projets communs.

Concernant la gestion des déchets sur la zone, la mise en place de solutions mutualisées s'est avérée particulièrement rapide et efficace, grâce au rôle moteur de ces associations et à leur réactivité lors de l'annonce de la fin de la collecte des déchets « assimilés aux ordures ménagères » par la collectivité. Des actions engagées dans la mobilité et l'économie circulaire sont également à souligner pour ce pôle d'activités dynamique.

Le jury attribue au pôle d'activités Vitropole la reconnaissance « Parc Engagé » pour la période 2021-2023.

> Les actions qui ont séduit le jury

> Une double association **ASL / Loi 1901** dynamique et incontournable sur le pôle qui en fait l'interlocuteur privilégié des entreprises et de la collectivité > Une **vocation logistique** stratégique aux portes de Marseille avec des entreprises historiques qui s'y maintiennent, témoignant de l'attractivité du pôle > Une **collecte mutualisée des déchets**, avec pesée embarquée et en 5 flux mélangés, portée par l'ASL pour l'ensemble du pôle > La désignation **d'ambassadeurs verts** dans chaque entreprise > La mise en service d'une **navette à la demande Chronopro** > La participation au **réseau régional Écologie Industrielle et Territoriale**.

Structures lauréates : ASL Vitropole et association Vitropole Entreprendre, Ville de Vitrolles



Contacts :

- > Vitropole > **Renaud AGIER** > Chargé de mission > 04 42 89 02 02 > renaud-agier@vitropole.com
- > Vitropole Entreprendre > **Anne GELIN** > Chargée de mission > 04 42 89 02 02 > anne-gelin@vitropole.com
- > Ville de Vitrolles > **Joëlle BUSSON** > DGA Vie Citoyenne et Développement Urbain > 04 42 77 91 32 > joelle.busson@ville-vitrolles13.fr

LABEL PARC⁺ 2021 – 2023 LES LAURÉATS



Le parc d'activités Saint-Joseph au Thor [84] obtient la reconnaissance Parc Engagé : une volonté de conserver une trame verte dans un parc de qualité.

> Le parc

Le parc d'activités Saint-Joseph sur la commune du Thor est une création sur 17 ha, en continuité du tissu urbain, sur d'anciennes terres agricoles. Les travaux de viabilisation sont achevés depuis 2020, et la commercialisation des lots industriels, artisanaux et tertiaires est en cours. À ce jour, plus de 80 % des surfaces cessibles ont été délivrées. Il s'agit d'une opération publique, menée par la Communauté de Commune qui en a confié la réalisation à la SPL Territoire 84, dans le cadre d'une procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC).

> La démarche

La création de ce nouveau parc d'activités sur la commune du Thor marque une volonté de la part de la collectivité de répondre aux besoins de développement économique du territoire, avec le souci d'intégration du site au tissu urbain et à l'environnement existant dans lequel il s'insère.

Son aménagement s'appuie sur l'environnement bâti avec la création d'un espace tampon souhaité par les riverains et sur ses composantes paysagères. Les haies agricoles et la trame historique devraient ainsi être préservées.

La mise en place d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères et le recours à un architecte-conseil attestent de l'ambition de la Communauté de Communes de s'inscrire dans la charte Ecoparc Vaucluse et la démarche **PARC⁺**.

Le parc d'activités Saint-Joseph étant en création, le jury ne peut lui attribuer de label, mais lui propose la reconnaissance « Parc Engagé » pour la période 2021 – 2023.

> Les actions qui ont séduit le jury

> L'aménagement de **noeux et bassin de rétention végétalisés** > La préservation de **haies agricoles** (dont l'entretien est à la charge des entreprises et dont il faudra s'assurer dans le temps du bon maintien et entretien) > La mise en œuvre d'**ombrières photovoltaïques sur parkings mutualisés VP et VL** > La mise en place d'un **cahier des charges des prescriptions architecturales et paysagères**.

Structures lauréates : Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, SPL Territoire 84



Contacts :

- > Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse > **OUTTERS Jean**
- > Directeur du développement économique et agricole > 04 90 21 43 19 > joutters@ccpsmv.fr
- > SPL Territoire 84 > **NERI Stéphane** > Responsable d'opérations > 04 90 27 57 12 > sneri@citadis.fr